



La porte Sainte du Jubilé de la Miséricorde a été ouverte dimanche 13 décembre dernier à la cathédrale de Bourges. C'est une célébration présidée par Monseigneur Maillard qui a marqué le début de cette année en Berry. Chacun est invité à venir franchir la porte et à faire une démarche de réconciliation.



L'officiel



Journée mondiale de la paix

« *Gagne sur l'indifférence et remporte la paix* » est le thème développé par le Pape François dans son Message pour la 49^e Journée mondiale de la paix, ce 1^{er} janvier 2016

L'indifférence par rapport aux plaies de notre temps est une des causes principales du manque de paix dans le monde. L'indifférence aujourd'hui est souvent liée à plusieurs formes d'individualisme qui produisent isolement, ignorance, égoïsme et, donc, désengagement.

La paix doit être remportée : un tel bien ne s'obtient pas sans effort, sans conversion, sans créativité ni confrontation. Il s'agit de sensibiliser et former au sens de responsabilité à propos des dilemmes très graves affligeant la famille humaine, tels que le fondamentalisme et ses massacres, les persécutions à cause de la foi et de l'ethnie, le piétinement de la liberté et des droits de peuples entiers, l'exploitation et l'esclavage

de personnes, la corruption et le crime organisé, les guerres et le drame des réfugiés et de la migration forcée. Une telle formation et sensibilisation devra s'adresser, au même moment, également aux opportunités et possibilités de combattre de tels maux : la maturation d'une culture de la légalité et l'éducation au dialogue et à la coopération sont, dans ce contexte, de fondamentales formes de réaction constructive.

La paix est possible là où le droit de chaque être humain est reconnu, respecté, connu, et compris selon liberté et justice. Le Message de 2016 souhaite être un instrument, un point de départ afin que tous les hommes de bonne volonté – notamment ceux qui travaillent dans l'enseignement, la culture et les médias – agissent chacun selon ses propres possibilités et selon ses aspirations les meilleures pour construire ensemble un monde davantage responsable et miséricordieux, et donc davantage libre et juste.

Publié le 1^{er} janvier 2016

source : www.eglise.catholique.fr

Diocèse
de Bourges

janvier 2016

- ◆ **Le 14 à 14h30**
L'eucharistie au cœur des Écritures avec le père Cothenet - *Maison diocésaine de Bourges*
- ◆ **Du 23 au 24**
Le Parlement libre des jeunes, pour les 18-30 ans, *MRJC à Blois*
- ◆ **Le 26 à 20h30**
La présence du Bouddhisme en France, par Denis Gira, *Maison diocésaine de Bourges*
- Du 29 à 19h au 31 à 17h**
Retraite au monastère de l'Annonciade. *Saint Doulchard*

Janvier 2016 : surl'agenda de Mgr Maillard...

- 3 10h30 Messe des peuples à Issoudun
6 9h Rencontre "Enseignement catholique" - Province à Orléans
7 9h30 Vœux et messe à la Maison diocésaine
15h30 Bureau du Conseil presbytéral à Vierzon
18h30 Bureau du Conseil diocésain de pastorale à Issoudun
8 9h Conseil épiscopal restreint
9 12h Assemblée des catéchumènes à Issoudun
10 10h30 Messe à Avord pour la nouvelle paroisse
11 9h Avec RCF
14h30 Rencontre concernant la cause Jules Chevalier
20h30 Équipe Notre-Dame
12 et 13 Conseil Famille et Société à Paris  Voir article ci-dessous de François Chasseriau
15 9h Conseil épiscopal restreint
17 Journée du Migrant et du Réfugié à l'église du Sacré-Coeur, à Bourges
18 10h Catéchuménat, à l'Archevêché
19 AG de l'Institut catholique de Paris
22 9h30 Conseil épiscopal restreint
23 9h30 Avec les aumôniers de mouvements à Issoudun
24 10h30 Avec la Confrérie Saint-Paul à Morogues
26 9h Enregistrement RCF
27 journée Avec le SDC-EJA à Issoudun
29 9h Conseil épiscopal restreint
18h15 Inauguration cantine école Ste-Thérèse à Dun/Auron
31 Journée vie consacrée dans le diocèse



Le Conseil Famille et Société

Mgr Maillard, archevêque de Bourges, est membre du Conseil Famille et Société à la Conférence des Évêques de France (CEF). Mais qu'est-ce donc ?

Ce conseil fait partie des nombreux conseils que compte la CEF. À ce titre, il dispose d'un secrétariat situé à Paris, qui concentre les différentes demandes à destination du conseil. Il traite de nombreuses questions sociétales et familiales. Famille et Société est un conseil où sont examinées, connues, étudiées les questions que se posent à notre société. Le président de ce conseil est Mgr Brunin, évêque du Havre, qui suit de très près les

questions de la famille.

Le conseil traite également des questions de la santé, des questions autour des aumôneries hospitalières, de la vie, de la conception à la fin de vie. Il est aussi question de l'aumônerie des prisons, du tourisme, de l'écologie, etc. Pour chaque sujet, un évêque suit la question et prend l'initiative, avec l'accord de l'ensemble du conseil, de réfléchir ensemble et de communiquer sur la question au travers de communiqué, dossiers... Notre archevêque est donc régulièrement confronté à des questions de fond que nous nous posons tous sur notre société et nos familles.

Du nouveau à la Pastorale des Migrants

Le service diocésain de la Pastorale des Migrants change de responsable en cette nouvelle année 2016. Marie-Agnès Fournier-Mongieux a reçu sa lettre de mission de notre Archevêque en tant que déléguée de ce service plus que jamais d'actualité. Monique Perret était précédemment à ce poste aussi sensible qu'important. Elle quitte ce service pour se consacrer plus intensément au service des relations avec l'Islam. Mais sa mission va aujourd'hui bien au-delà car l'on se souvient de cette journée du 26 novembre dernier durant laquelle l'équipe a proposé aux responsables des lieux de culte musulmans et protestants de Bourges ainsi qu'aux associations Esprit libre et El Qantara, une rencontre suite aux attentats de Paris (www.diocese-bourges.org, rubrique Actualités).

Les deux services sont très liés l'un à l'autre et c'est donc une collaboration étroite qui attend nos deux responsables tournées vers leur prochain.



C'est officiel !



Ordonnance archiépiscopale portant sur les paroisses d'Avord et de Baugy, supprimées et sur la paroisse Bienheureuse Élisabeth de la Trinité en Septaine, canoniquement érigée

Vu les orientations 7210 à 7212 des Actes synodaux du diocèse de Bourges, *Synode 1990*, promulgués le 25 novembre 1990 par notre prédécesseur Pierre PLATEAU, d'entreprendre la modification et la rénovation des structures paroissiales du diocèse pour accroître la vitalité des communautés chrétiennes et favoriser leur ouverture à la dimension universelle de la mission de l'Église ;

Vu les Orientations diocésaines pour le diocèse de Bourges - *Tous pour servir une Église vivante en Berry* - promulguées par nous le 24 novembre 2013, spécialement les orientations 1C (« Se faire proche et se rassembler pour bâtir la communion ») et 3A (« Faire vivre les lieux de réflexion et de conseil indispensables au service des paroisses ») ;

Vu le document intitulé *Paroisses d'Avord et de Baugy. Vers une seule paroisse*, à nous remis le 9 septembre 2015 et signé de M. l'Abbé Jean-Christophe CARPENTIER et des membres de l'Équipe d'Animation Pastorale de Baugy-Avord, document retraçant l'histoire récente et les évolutions des deux paroisses travaillant depuis de nombreuses années en « ensemble inter-paroissial », document dans lequel il nous est proposé d'ériger en 2016 une unique paroisse - paroisse Bienheureuse Élisabeth de la Trinité en Septaine - paroisse nouvelle placée sous le vocable de la bienheureuse née dans cette région du Berry ;

Après avoir entendu le Conseil presbytéral, conformément au canon 515 §2 du *Code de Droit Canonique*,

Nous, Armand MAILLARD, Archevêque de Bourges, avons décidé et ordonnons ce qui suit :

Art. 1 : Les anciennes Paroisses d'Avord et de Baugy (Doyenné de la Forêt-Champagne) sont supprimées. Sur le territoire de ces anciennes paroisses, une paroisse nouvelle est canoniquement érigée, sous le vocable de « Paroisse Bienheureuse Élisabeth de la Trinité en Septaine » avec tous les droits et obligations fixés par les canons 515 à 522 du *Code de Droit Canonique*.

Art. 2 : Les registres de catholicité des années écoulées et les autres documents paroissiaux des deux anciennes paroisses seront déposés à la maison paroissiale de la nouvelle paroisse, sise à Baugy, rue du Gué Joye, au n°12.

Art. 3 : Le sceau de la nouvelle paroisse sera intitulé : « Diocèse de Bourges - Paroisse Bienheureuse Élisabeth de la Trinité en Septaine ».

Art. 4 : M. l'Abbé Jean-Christophe CARPENTIER est nommé curé de la paroisse Bienheureuse Élisabeth de la Trinité en Septaine pour une durée d'un an prorogeable.

Art. 5 : Le Conseil pour les affaires économiques de la nouvelle paroisse dressera un inventaire des biens mobiliers et immobiliers et des réserves financières en indiquant leur provenance.

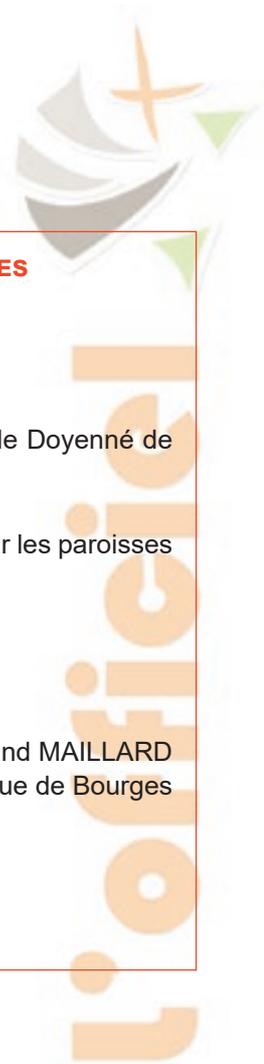
Art. 6 : La présente ordonnance, qui prendra effet le vendredi 1^{er} janvier 2016, est rédigée en trois exemplaires originaux dont l'un est déposé aux archives de la nouvelle paroisse et les autres aux archives de l'Archevêché.

Donné à Bourges le dimanche 13 décembre 2015,
Troisième dimanche du temps de l'Avent,
En l'Année du jubilé extraordinaire de la Miséricorde.

✠ Armand MAILLARD
Archevêque de Bourges

Par mandement
Jean-Charles FLACHAIRE
Chancelier

C'est officiel !



DIOCÈSE DE BOURGES - OFFICIEL : DÉCRET PORTANT NOMINATIONS DE PRÊTRES

Ces nominations sont effectives à compter du 1^{er} janvier 2016.

Par décision de S.E. Mgr Armand MAILLARD, archevêque de Bourges,

M. l'Abbé Albert AL NASSAR, prêtre *fidei donum*, est nommé en ministère de disponibilité dans le Doyenné de Bourges, pour une durée d'un an prorogeable.

Le Père Gabriel NAIKOUA msc est nommé, avec l'accord de ses Supérieurs, vicaire paroissial pour les paroisses du Doyenné de Champagne Berrichonne, pour une durée d'un an prorogeable.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Bourges le Dimanche 13 septembre 2015.

✠ Armand MAILLARD
Archevêque de Bourges

Par mandement
Jean-Charles FLACHAIRE
Chancelier

**Nous vous
souhaitons une
belle et heureuse
année 2016 !**